



Le bulletin sans concession de l'AGEPS, première organisation étudiante de l'université Paris IV, Juin 2009, numéro 23

RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT

APRES LA LRU, LES PARC L'UNIVERSITE MALADE DE LA GRIPPE PECRESSINE

Éditorial

« Temps de plomb »

Il est curieux de constater comme certaines expressions font sens quand on les vit en direct; en cela l'expression du moment serait « pris entre le marteau et l'enclume ».

Julien AUVERT Président de l'AGEPS

AVANT LE CHANT DU COQ

Des Echos au Figaro en passant par le Point, la curée médiatique ne nous a pas épargnés. Les universités mobilisées, dans les fantasmes du gouvernement, seraient des lieux de perte...

La Sorbonne est, en effet, en pointe de la contestation: le premier, son Conseil d'Administration a refusé, le 12 décembre dernier, de faire remonter au ministère les maquettes des futurs Masters « métier de l'enseignement ».

LES ENFANTS DE LA LRU AURONT LEUR PARC

Se conformant au très libéral processus européen dit « de Bologne », notre gouvernement s'engouffre de plain-pied vers la privatisation de l'enseignement supérieur.

Le PARC, Prêt étudiant A Remboursement Conditionnel, serait accordé aux étudiants par les banques et remboursé par eux, en fonction du revenu annuel qu'ils percevront une fois entrés dans la vie active.

Pour justifier leur nouvelle trouvaille, nos 92 soldats partent de deux constats. Le premier: la gra-

devrait être adopté très prochainement puisque le cabinet de Xavier Darcos a fait inscrire ces décrets à l'ordre du jour du prochain Comité Technique Paritaire ministériel (27 mai).

Mais le jeu du pourrissement ne se résume pas à la révoltante surdité du gouvernement: non content de laisser s'éterniser une situation difficile, les ministres de tutelle, le chef du gouvernement et jusqu'au président de la République ont multiplié les déclarations propres à attiser la colère des étudiants et personnels mobilisés.

de Lille) sur les prêts étudiants comme « outil de progrès social » et le « financement équitable » de l'éducation supérieure.

En choisissant le PARC pour financer l'enseignement supé-

dants, tenus en joue par un bataillon aux ordres du président du 22 janvier, celui qui déclarait alors: « Tout ralentissement dans le rythme des réformes se traduira par un retard que nous paierons très cher. D'ailleurs c'est amusant, ceux qui me disent « cela va trop vite, il faut arrêter » ne contestent pas qu'il y ait des problèmes.

Ariane BUISSON

\* Ce qui est affirmé avec beaucoup de mauvaise foi: la disparition du système Ravel et la mise en place d'un nouveau système à deux listes de vœux ne permet pas de comparer les chiffres...



rieur, le gouvernement pousse au changement de la relation entre étudiant et professeur. Chaque université, fixant librement ses frais d'inscription, deviendrait prestataire de services en concurrence avec ses voisins.

Marie-Madeleine BEKO

La phrase du mois

Laurent Bonelli, vendredi 8 mai 2009, dans Le Monde Diplomatique: « Dans ce contexte idéologique, les enseignants, les chercheurs, les personnels administratifs et les étudiants mobilisés peuvent passer pour des gauchistes aux yeux du gouvernement, des journalistes qui le soutiennent et même de M. Hollande. La défense d'un service public d'enseignement et de recherche de qualité semble en effet tellement saugrenue qu'elle en est presque révolutionnaire. »

## AU FOND DU COULOIR

Quand le sujet Abu Dhabi revient sur le tapis...Malgré une gestion occulte, des primes étranges, des frais d'inscription exorbitants pour les émiriens, Abu Dhabi attire tout de même d'autres universités parisiennes. C'était sans compter les entourloupes de l'ami JR Pitte. Seule Paris-Sorbonne peut s'implanter là-bas, révèle notamment Rue 89. Tant pis pour Panthéon-Sorbonne qui aurait bien aimé aller prendre le soleil aussi. Leur président est remonté et le Quai d'Orsay s'en mêle. La lumière se fera-t-elle enfin sur Paris-Sorbonne Abu Dhabi ? La suite, au prochain épisode...

A l'affiche se trouve un film intitulé LOL et le smiley sanglant du Comédien s'étale sur tous les murs du métro parisien. Rue Serpente est accrochée la banderole oxymorique "MDR en Grève". La mobilisation n'est pas drôle, en effet. Avec les attaques répétées du gouvernement, la Maison de la Recherche a-t-elle encore les moyens de se payer une connexion internet pour une séance de chat ?

Les portiques pour surveiller l'entrée des lycées et collèges, c'est petit jeu...A Paris IV, dans certaines filières, on fait mieux! Les étudiants du Grand Chœur de l'UFR de musicologie sont évalués par rapport à leur présence aux répétitions et la valident en entrant et en sortant avec un code barre. Bien évidemment, ils n'ont pas d'informations sur le stockage et la diffusion de ces données. Et le système de notation est plus qu'obscur: est-ce un ordinateur qui donne un point par séance ou l'enseignant qui vérifie le checkpoint? En tout cas, pour trouver plus arbitraire et impersonnel comme système de notation, il va falloir se creuser la tête...

A peine le gouvernement a-t-il étouffé le mouvement universitaire qu'un député UMP, nommé Apparu et rapporteur de la loi LRU, propose un amendement. Il permettrait à toutes les personnalités extérieures qui siègent en Conseil d'Administration des universités de voter pour les présidentielles universitaires alors que seuls les élus avaient cette prérogative jusqu'ici. Mieux encore, la plupart d'entre-elles seraient désignées par une commission présidée par le... Recteur. Autrement dit, une main basse de l'Etat quant à la vie politique des universités alors que ce dernier se vante de lui avoir donné (soit-disant) une autonomie. On éteint pas du feu avec de l'huile...

Un pour tous et...un pour tous ! Telle pourrait être la devise du projet de PRES la Sorbonne, qui devrait réunir Paris II, IV et VI, sous la « marque » La Sorbonne. Mais avec une concentration de 60 000 étudiants et pas un seul représentant au sein de ses organes, ainsi qu'un pouvoir souverain aux seuls présidents d'universités, ce PRES mystérieux ressemble plus pour le moment à un cartel de chefs d'établissements. Le Conseil d'Administration du 5 juin a repoussé le vote. Espérons que la discussion qui s'en suivra va faire bouger les lignes...

# ACTUALITE PARIS IV HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE

On le sait, malgré tout, l'université est un espace inévitablement politique. Politique externe, vis à vis du ministère, du Rectorat, de la ville de Paris, et politique interne lorsqu'il s'agit de dialoguer avec les différentes familles qui composent notre université (personnel BIATOSS, corps enseignant, étudiants). Notre université repose sur une pyramide institutionnelle qui assure la représentativité démocratique de toutes les familles, avec en son sommet les trois conseils centraux: le Conseil d'Administration, le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, et le Conseil Scientifique.

Forcément les choses ont changé, les humanités prennent un nouveau jour avec le changement de cour. On écoute plus, on débat plus à Paris IV. On avance plus? C'était le défi de la campagne de la liste Avenir de la Sorbonne (liste Molinié), rassembler les collègues, les UFR, les horizons politiques. Un succès, mais les difficultés du moment soulignent les limites de la méthode. Si une majorité, comme un seul homme, a adhéré à l'opposition ferme et

salutaire de la présidence face aux excentricités des deux ministères, la Maison se divise sur les questions de grève. Les trois familles doivent aujourd'hui gérer les tensions entre mobilisés et modérés, au terme d'un mouvement universitaire qui a échauffé les esprits, même les plus doctes. Ces tensions, la présidence en prend une part de responsabilité: même dans le "premier carré" on s'écharpe sur la façon d'agir. G.Molinié avait su placer savamment ses anciens associés de campagne aux postes clefs (Vice Président du CA, Directeur de Cabinet), mais à l'heure de se positionner, le franc engagement du président semble embarrasser ses porte-épées; on aurait presque l'impression qu'on s'ingénie en coulisse à faire double-jeu, entre un président pro-gréviste et son staff soucieux de ménager. Ceux qu'il s'agit de ménager ce sont les modérés, et la fraction de mobilisés qui détiennent les clefs de la *pax universitas* d'après grève. Peut-être le comité stratégique, ce "premier carré" des conseillers du président, sait-il que brandir trop

## Ce festival a fait peur

haut les étendards de guerre risque de contrarier les interlocuteurs sur de futurs gros dossiers délicats: le PRES La Sorbonne ou Abu Dhabi par exemple. Cela explique ses positions funambulesques sur les modalités de grève: le président tient les banderoles et une partie son staff fait l'amnésie. Le sabotage du festival Sorbonne Foraine par la présidence, la veille de sa tenue, souligne bien la hantise bredouillante de choquer par excès de soutien ostentatoire aux mobilisés. Ce festival a fait peur. Traiter les organisateurs comme des imbéciles et des émeutiers n'était peut-être pas, cependant, la meilleure façon de s'assurer les clefs de la paix universitaire. Quand on participe à la détermination des mobilisés, on ne peut pas les désavouer au premier changement de cap politique. D'autant que les pressions d'une campagne médiatique odieuse, et en interne, la rapacité de certains autocrates tendent à balloter la barque du président, et à saler l'addition pour tout le monde. Mais dans des contextes aussi complexes, la politique à l'université c'est peut-être surtout d'écouter des centaines de gens qui ne disent pas la même chose, qui sont tous un maillon d'une chaîne prête à craquer et qui vivent au rythme d'une université tumultueuse et agitée.

Julien AUVERT

## UCHRONIE ET HISTOIRE-FICTION ECOLE DE LA REPUBLIQUE EN DANGER

Extrait de: Edward M.Blake, Manuel d'Histoire de France de 1991 à nos jours, annexe 8 p.420 "Chronologie thématique sur l'éducation et les pôles universitaires", Presses Universitaires de Stanford, Stanford, 2068

- **Aout 2007:** le Parlement français adopte la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités. Globalement adoptée par les universités à l'automne malgré la contestation, les décrets d'application n'arriveront qu'un an plus tard.

- **Décembre 2007:** le Plan Campus et le Plan Licence injectent sélectivement de l'argent dans les universités et encouragent le groupement en grands ensembles.

- **Octobre 2008:** le ministère de l'Education Nationale et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lancent une série de réformes touchant tous les fonctionnements de l'Ecole française et des organismes de recherche.

- **Décembre 2008-Eté 2009:** suit une contestation de grande ampleur dans les universités et les lycées, dans un contexte de mouvements sociaux et de crise.

- **Novembre 2009:** adoption de la loi Bouvard relative à la création du prêt étu-

diant garanti par l'Etat et à remboursement différé et conditionnel.

- **2012:** l'Université de Tours du PRES Grand-Ouest est la première de France à garantir certains enseignements par contrat.

- **Juillet 2015:** onze universités enregistrent un taux d'échec historique aux examens de première année, alors que le ministère déclare 98% de reçu au baccalauréat.

- **août 2015:** décret Fortville sur la réforme du CAPES de Langues (diplôme unique de langues alors que le CAPES d'Anglais, Espagnol, Français et Allemand sont désertés par les candidats).

- **Septembre 2015:** directive européenne sur la normalisation des concours, son application en France comprend la suppression du concours de l'agrégation.

- **Printemps 2016:** les deux décrets sont appliqués malgré le blocage des IUFRM et la grève générale des jurys. Le recteur de l'académie de Versailles démissionne. Faute de jury, l'année 2016 est la première où aucun diplôme d'enseignement n'est délivré.

- **Janvier 2022:** Toulouse 2 le Mirail devient la première université à compter plus d'intervenants économiques que d'universitaires siégeant dans ses conseils.

## ACTUALITE INTERNATIONALE COMMENT DIT-ON TANGUY EN SUEDOIS ?

Au lieu d'emprunter aux banques, les Suédois empruntent à l'Etat ! Au lieu de ne pas avoir à rembourser, les Suédois s'endettent ! Et au lieu de donner le revenu de leurs parents comme référent dans l'espoir d'obtenir trois biffetons par mois, les étudiants suédois ont tous une bourse de 67 euros par semaine ! Alors quel est donc ce modèle suédois dont on nous vante si souvent les mérites ? Société "collectiviste", Etat prodigue, pour un vrai individualisme. Etrange. Mais instructif; à l'image de leur système de bourses et de prêts.

En effet, les bourses sont attribuées à qui le demande, même dès le lycée (la formation continue étant bien installée dans les consciences), mais elles ne permettent pas de payer un loyer (crise ou pas crise) et de vivre de manière vraiment indépendante; pourtant la norme en Suède veut que tout le monde soit légalement autonome par rapport à la famille dès l'âge de 18 ans. Donc, un système de prêts très avantageux et très faciles à obtenir est mis en place et utilisé de manière quasi automatique. Peu de Suédois, voulant étudier, hésitent à pren-

dre un prêt.

Jusqu'à maintenant; car le vent tourne: le changement gouvernemental et les divers déficits de l'Etat - la Suède étant un des pays les moins endettés d'Europe, une névrose politique s'est installée autour du déficit - ont mené à une très nouvelle précarisation des (potentiels) étudiants. Les Suédois ne sont pas habitués et se lamentent. Contrairement aux Français qui ont le principe de la galère bien (trop) enfoncé dans le crâne. Et il y a de quoi ! tout n'est pas rose au prétendu pays du Père Noël (polémique, polémique).

Avant c'était bien : on pouvait emprunter à partir de 130 euros par semaine (je vous passe les conversions couronnes/euros), quitter le nid parental et une fois installé dans la vie active après des études tranquilles, commencer à rembourser son prêt si son revenu le permettait. Or, le plancher de revenu étant très élevé, peu de personnes l'atteignaient et remboursaient: première perte pour l'Etat. Par conséquent: nouvelle réforme. Tous les emprunteurs, dès le début de leur carrière, remboursent 4% de leur revenu annuel. Autant dire, rien. Et, arrivés à la

- **Mai-Juin 2024:** grève généralisée des enseignants du secondaire après le drame du lycée Stavisky (un professeur s'était suicidé devant les soixante élèves de son cour de Sciences).

- **2025:** le ministère annonce que pour la première fois il y a plus d'inscrits dans les écoles qu'en université.

- **Septembre 2027:** scandale du PRES Aix-Marseille (les universités d'Aix et Manosque font faillite, comme ce fut le cas pour une vingtaine d'universités italiennes ces vingt-cinq dernières années, après que leur service comptable a reconnu avoir falsifié les comptes pour se tenir au marché).

- **Eté 2030:** la campus Breguet à Agen est démantelé, trois ans seulement après son ouverture. Occupé seulement à 20%, trop peu d'étudiants pouvaient y assumer les coûts de scolarité.

- **2033:** affaire des fraudes aux sujets (la découverte d'un vaste réseau de tricherie au concours du CAPES compromet toutes les académies et relance le débat sur la suppression du concours). Six recteurs démissionnent. 2033 est la deuxième année où aucun diplôme d'enseignement n'est délivré.

- **2034:** la faillite du groupe Bouygues-Foncia entraîne la pénurie financière de l'université Montpellier 1, alors son prestataire de service de recherche exclusif.

- **2042:** le magazine Forbes dévoile que les laboratoires américains, coréens et chinois sont les premiers sous-traitants de Recherche pour l'Etat français.

Julien AUVERT

retraite, qu'ils aient tout remboursé ou non, ils arrêtaient de payer. Nouvelle perte pour l'Etat. Alors, situation honnie de tous, l'Etat, voulant à tout prix récupérer ses sous, copie les banques (quel exemple fiable pour un pays modèle !).

Aujourd'hui, on peut toujours rembourser son prêt en choisissant l'étalement du remboursement, mais cette fois avec des intérêts et dans sa totalité. Et le montant augmente chaque année. Précipitation sur les bancs des étudiants ! Vite ! Un travail ! Il faut que je rembourse ! Plus je rembourse vite (entre 2 et 5 ans), moins je paierai au final. Mais que peut-on faire d'un Etat qui se prend pour une banque ? Et que la France copie si mal ! Chez nous, ce n'est pas l'Etat qui prête, ce sont les banques (!), avec leur flot d'arbitraire et de risques. En Suède, c'est mieux (mais pour combien de temps ?) : tout le monde, suffit d'être étudiant et suédois, peut avoir un prêt. Mais encore faut-il pouvoir le rembourser.

Alors, le Suédois se retrouve là, angoissé, *Åklet* (*La Nausée*) à la main, se demandant s'il peut se permettre de prendre un an pour faire le tour du monde comme sa grande sœur ou son cousin danois, et comment choisir déjà à la sortie du lycée ce qu'il veut faire comme métier plus tard. Et toi, tu veux être quoi quand tu seras grand ? ... Tanguy ?

Raphaëlle JAMET

POUR ALLER PLUS LOIN

# ACCORD PARIS-VATICAN L'ARBRE QUI CACHE LA FORET

Dans un silence absolu, sans que les médias y portent le moindre intérêt particulier et d'une accessibilité des plus difficiles (ne cherchez pas sur le site des ministères, vous ne trouverez rien), un accord entre la France et le Saint Siège sur la reconnaissance des diplômes et formations des établissements supérieurs catholiques était signé le 18 décembre 2008 par les responsables diplomatiques des deux Etats (car le Vatican en est bien un) : Bernard Kouchner et Monseigneur Dominique Mamberti. Vous me direz, ce type d'accord bilatéral est assez banal, tout comme le fait que l'on retrouve la signature des représentants diplomatiques de chacun. En ce cas, pourquoi a-t-on fait autant de mystère autour de celui-ci ?

En effet, la France et le Vatican sont tous deux signataires de la Convention de Lisbonne du 11 avril 1997 sur «la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne» en plus d'un engagement parmi plus d'une quarantaine d'Etats dans le fameux processus de Bologne pour la constitution d'un espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur. On comprend alors que le souci est que deux Etats, participant pourtant aux mêmes convention et processus, aient besoin de recourir à des manoeuvres diplomatiques. Ce qui explique toutefois l'absence de la signature de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse. Le problème en réalité est double.

Tout d'abord il est témoin de la complexité du statut du Vatican. Etant un Etat, il conserve cependant une influence «transalpine» par ses établissements privés d'enseignement. Mais à la différence des écoles nationales (souvent implantées pour permettre aux enfants des diplomates étrangers d'être accueillis), l'Eglise, à défaut de ce type de population (c'est le seul Etat au monde relevant un taux de natalité équivalent à zéro, vous voyez pourquoi), n'a d'enfants que ses fidèles. Par conséquent, elle met en place des établissements spécifiques, qui passent pour le primaire et le secondaire des contrats avec l'Etat, tout enfant vivant en France devant avoir un enseignement équivalent, bien que son public ne soit pas exclusivement catholique.

Pour les universités, c'est en partie différent. Certes, on retrouve des diplômes de sciences humaines semblables dans leur

appellation a minima – la philosophie par exemple – mais il faut bien faire attention à ne pas y inclure les séminaires, lieux de formation des futurs clercs et dispensés dans les évêchés. Cela n'a donc rien à voir avec ce que l'on a pu connaître à Paris IV même, en 2005, lorsque l'ancien président de l'université, J.-R. Pitte, dans un de ces délires qui lui sont propres, avait proposé la mise en place d'une filière spéciale pour la formation des imams. A l'époque, nous avons pu constituer une opposition à ce projet remettant pleinement en cause la laïcité qui ne put finalement aboutir. La loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'applique alors, puisque les universités françaises reconnues par l'Etat jusqu'à maintenant sont publiques depuis 1880. Les diplômes issus de ces établissements confessionnels n'ont donc de valeur que le nom de leur établissements, bien que certains, notamment en matière de théologie, soient des références en recherche.

Puisque ces instituts catholiques sont des établissements privés, ne recevant de fait aucune subvention de l'Etat français (tiens, encore 1905), elles dépendent d'un financement propre et donc d'un contrôle absolu de leur budget, et pratiquent la sélection de leurs étudiants sur dossier et par des frais d'inscription très élevés. Etrange lorsque l'on observe ce qui se passe dans le monde universitaire, le nôtre : loi LRU sur l'autonomie des universités, mise en place d'une «orientation active» (premier jalon d'une sélection des étudiants), modification des critères de financement des universités qui conduira inéluctablement à une hausse des frais d'inscription, projet de loi sur l'accès aux prêts étudiants... la liste est longue et loin d'être exhaustive. La coïncidence entre les deux mouvements est donc trop criante pour ne pas percevoir par le petit bout de la lorgnette ce à quoi devrait ressembler le paysage universitaire selon les dirigeants politiques actuels.

Cette mise en retrait de l'Etat au profit de «patrons» d'université et la reconnaissance de diplômes d'établissements privés sont les témoins d'une orientation somme toute différente en terme de politique de formation supérieure en laissant des acteurs privés et managériaux gérer cette dernière. Beaucoup dans l'entourage proche du président de la République (notamment Xavier Darcos ou encore l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin) se disent tout à fait favorables à la dévolution de l'éducation à des acteurs privés. Cette reconnaissance des diplômes catholiques ouvre une brèche sans précédent dans la promotion de l'enseignement privé, d'autant qu'un projet pour l'autonomie administrative et budgétaire des lycées est dans les cartons depuis le mois d'avril dernier. Par ailleurs, les universités catholiques ont été les seules à



rendre les maquettes des master «métiers de l'enseignement», nouvelle preuve de la volonté du gouvernement actuel de déléguer la mission d'éducation publique qui lui revient à des acteurs privés.

Enfin, reste le dernier problème que l'on fait intervenir, dans les formations de l'enseignement supérieur, non seulement un Etat indépendant mais aussi une institution religieuse, loin d'un contrôle de la collectivité par l'Etat français. Cet accord, entré en vigueur le 19 avril dernier, est aussi dans la droite ligne de la politique religieuse de Nicolas Sarkozy, définie dans le fameux discours du Latran. Un comble pour un Président d'une République Laïque. Si on est loin encore du remplacement de l'instituteur par le pasteur, l'Eglise retrouve un outil d'influence et l'on peut douter que les autres confessions restent encore longtemps en dehors de la concurrence.

Simon VACHERON

## TRIBUNE

### ENTRE DEMOCRATISATION ET EXCELLENCE DECONSTRUCTION D'UNE RETORIQUE DU NIVELLEMENT PAR LE BAS

On entend généralement par « démocratisation » de l'enseignement supérieur l'augmentation très importante du nombre d'étudiants au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. De 660 000 en 1970, nous sommes maintenant plus de 2,4 millions. L'absence de sélection à l'entrée de l'université française a été l'un des facteurs essentiels de cette explosion de la population étudiante. Pourtant, s'agit-il d'une véritable démocratisation, grâce à laquelle chacun aurait sa chance ou d'une simple massification du nombre d'étudiants sans réduction des inégalités ? En d'autres termes : démocratisation qualitative ou quantitative ?

La « démocratisation » de l'enseignement supérieur fait partie de cette catégorie de concepts dont on ne sait plus exactement ce qu'ils veulent dire, politiquement parlant. Tout le monde s'en réclame, ils en deviennent une sorte d'horizon, d'objectif flou, de bannière bien pratique sous laquelle chacun peut se retrouver puisqu'elle est interprétable de manière multiple. La droite comme la gauche prétendent avoir la « démocratisation » comme objectif de leur politique en matière d'éducation, à coup de slogans aujourd'hui éculés comme « 80% d'une classe d'âge au bac ».

Pourtant, le constat est amer : au cours des trente dernières années, les inégalités en matière d'enseignement supérieur, loin de s'être réduites, se sont décalées. Un enfant d'ouvrier a encore aujourd'hui sept fois moins de chance d'accéder à l'université qu'un enfant de cadre. Quand il y arrive, il a bien plus de difficultés à accéder aux filières ultra-sélectives (médecine, grandes écoles), souvent qualifiées en trompe l'oeil de filières « d'excellence », et devra se tourner vers des cursus moins prestigieux et plus courts.

Il y a là quelque chose à déconstruire. L'absence de sélection est l'un des principes fondateurs de l'université française. Il s'agit de garantir à chaque bachelier l'accès à l'enseignement supérieur. Elle est donc une des conditions de la « démocratisation ». Pourtant, ce principe de non-sélection est régulièrement attaqué par les tenants de l'idéologie libérale : elle serait, entre autres choses, l'ennemie de l'excellence, coupable de niveler par le bas les universités françaises. Les étudiants de tous niveaux étant mélangés dans cette voiture-balai de l'enseignement supérieur, les meilleurs d'entre-eux ne pourraient apparaître au sein de la masse des médiocres. Les promoteurs de la sélection souhaiteraient séparer les étudiants, par ce biais, entre bons et mauvais établissements, dont on imagine bien la différence en terme de moyens.

Cette rhétorique est abjecte tant elle a pour horizon un monde à deux vitesses, où la masse déconsidérée ne peut pas côtoyer l'excellence car elle ne mérite pas les mêmes conditions d'étude. Mais surtout, elle oppose excellence et démocratisation, à tel point que le mot excellence a pris un sens élitiste au fil des ans. C'est une erreur d'origine idéologique : le terreau fertile de l'excellence serait un environnement concurrentiel, sorte de main invisible seule capable de la faire émerger. Il nous faut donc éventer l'écran de fumée du discours libéral qui se réclame de la démocratisation : les promoteurs de la sélection ne la souhaitent pas qualitative mais quantitative, en somme une simple massification qui fait joli dans un tableau de statistiques mais ne donne pas les mêmes chances à chacun.

A contrario, il s'agit pour nous d'affirmer que notre critère d'excellence doit être une véritable démocratisation. Cela signifie donner à tous la possibilité d'accéder à la filière de son choix, quelle que soit son origine sociale ou ses moyens, dans de bonnes conditions d'étude. C'est faire le choix de tirer vers le haut le plus grand nombre, et non de petits groupes d'individus sélectionnés par avance. L'université héberge d'ores et déjà des formations d'une très grande qualité, souvent bien meilleures que dans le microcosme des écoles : elle doit suivre cette voie en ne laissant personne sur le bord de la route. Cependant, il faut s'en donner les moyens : cela passe non par un empilement de réformes mais par un investissement de la collectivité bien plus important en matière d'enseignement supérieur, alors que la France se situe aujourd'hui au 17<sup>e</sup> rang des pays de l'OCDE en matière de financement par an et par étudiant.

Maxime LONLAS  
Etudiant Vice-président du CEVU de Paris-Sorbonne

## Le Strip Marvin & Loomis #7 Presses de France



# Agenda Culturel

Pour réserver des places afin d'assister aux spectacles:

01 40 46 33 72 ou agenda-culturel@paris-sorbonne.fr

## Lecture

Mardi 9 juin à 17h  
Réfectoire des Cordeliers  
Par les étudiants de l'atelier d'écriture romanesque tenu sous la direction de Françoise Rullier.  
Gratuit. Entrée par le 15 rue de l'École de Médecine.

## L'Iliade et l'Odyssee chantés sur la lyre

Mardi 9 juin à 20h30  
Centre Mandapa  
Le Centre Mandapa se situe au 6 rue Würtz, 75013 Paris.

## La Querelle des bouffons

Spectacle musical  
Mardi 9 juin à 21h  
Réfectoire des Cordeliers  
Théâtre musical  
Entrée par le 15 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris

## Antigone de Sophocle

Mercredi 10 et jeudi 11 juin à 21h  
Réfectoire des Cordeliers  
Par la Compagnie Démococos  
Mise en scène : Philippe Brunet  
gratuit pour les étudiants de Paris-Sorbonne.  
Entrée par le 15 rue de l'École de médecine Paris 6e.

## Les Solistes de la Camerata Saint-Louis

Concert classique  
Mardi 16 juin à 20h30  
Amphithéâtre Richelieu  
Tarifs : 15 €, 10 € et 5 €.

## Ensemble de flûtes de la Sorbonne

Jeudi 18 juin à 20h45  
Amphithéâtre Richelieu  
Mozart, Bolling, Vivaldi, Joplin, Arnulf-Kempcke, Piazzolla.  
Entrée gratuite

## Bastien Lucas

Lundi 22 juin à 20h15  
Amphithéâtre Richelieu  
Chanson - concert  
Entrée gratuite

## Concert latin

Mardi 23 juin à 20h30  
Amphithéâtre Richelieu  
Concert classique  
Musiciens du Concert latin.  
Direction : Julien Dubruque.  
Œuvres de Mozart.  
Entrée gratuite

## Chanson française en Sorbonne

Jeudi 25 juin à 21h  
Amphithéâtre Richelieu  
François CORBIER, Patrick COUTIN, Thierry CHAZELLE et Lili CROS, Carine ERSENG.  
Organisé par Matthias VINCENOT  
Entrée gratuite

## L'université du BazArt'

Theoria-Praxis  
avec les Avatars  
9 juin 2009, 20h  
Amphithéâtre Milnes-Edwards

## Libres comme l'Art

Organisé par un collectif d'assos étudiantes franciliennes, "Libres comme l'art", fête de la culture étudiante, propose aux jeunes talents une tribune d'expression d'un nouveau genre. Cinéma, musique, théâtre, danse, photo, peinture, sculpture, graff, arts de rue, ... se retrouvent pour 24h de folie, le 27 juin 2009, à la Bellevilloise.  
Avec les associations étudiantes Theoria-Praxis, Parismus, Contrepoint, TéléSorbonne, CineFac, Campus Paris,...

# CULTURE - DE LA GRATUITE DES MUSEES CULTURE ET MALVERSATIONS

La gratuité des collections permanentes pour les moins de 26 ans, une idée lumineuse ? A première vue, bien sûr ! Pourtant, les objectifs cachés du choix de cette tranche d'âge semblent nombreux. Pourquoi l'avoir choisie alors que les sondages ne pointaient pas cette catégorie comme la plus encline à en profiter ? Pourquoi restreindre ce cadeau aux jeunes de l'Union Européenne ? En effet, la gratuité des musées aurait pu être profitable à des gens plus âgés qui, peut-être, ont moins bénéficié de l'ouverture culturelle que propose l'École d'aujourd'hui - et on l'espère encore pour celle de demain.

Les raisons du Ministère sont sûrement une fidélisation des jeunes, masse taxable par la suite : plus de visiteurs, moins de subven-

# CULTURE SORBONNE DAYS

La mobilisation contre la LRU à Paris IV a été polymorphe. Les étudiants, mais aussi les enseignants et les BIATOSS, ont su renouveler les moyens d'action et d'information. Ainsi les festivals qui se sont tenus sur tous les sites tour à tour avaient pour double objectif de redonner vie aux centres extérieurs - fermés par la grève des BIATOSS - et d'expliquer aux étudiants les raisons du mouvement actuel.

A Clignancourt, le 17 mars, a eu lieu le « Festival au temps de la mobilisation », qui a permis aux Clignancourtois de débattre autour de tables rondes entre étudiants, enseignants, BIATOSS, et intervenants extérieurs. Des projections de films suivies de

# La voix des élus

Il y a des informations qui font vite le tour de l'université en ces temps agités. Vous n'êtes pas sans le savoir, le président a, par deux fois en un mois, réuni les conseils centraux pour débattre du sort de notre année. Le 30 avril dernier, toute la communauté universitaire regrettait l'impasse dans laquelle nous poussait le gouvernement. Ni les étudiants ni les enseignants ne pouvaient se réjouir d'avoir dû en arriver à suspendre cours et recherches depuis 11 semaines pour ne recueillir que le mépris des ministères. M. Farnoux, directeur de l'UFR d'Art et d'Archéologie, proposait alors de « neutraliser le semestre pour défendre dignement nos diplômes » et était grandement applaudi par tous. Le 19 mai dernier, l'ambiance était tout autre. Un peu plus far-west. Le ministère et le rectorat refusant la neutralisation, les attaques plus basses les

autres que les autres se faisant plus nombreuses dans la presse et la menace d'une mise sous tutelle planant, les élus eurent à étudier les modalités de validation du semestre. Au cadrage général proposé par le président, les élus de l'Ageps ont réclamé des réponses aux nombreuses inquiétudes des étudiants. L'anonymat des copies, la possibilité de passer en contrôle terminal jusqu'à la fin et l'intégration d'élus étudiants et d'étudiants mobilisés dans les comités de veille au sein de chaque UFR ont ainsi été assurés. Chaque UFR va donc faire sa sauce pour les partiels (du 22 au 27 juin) mais nous veillerons, aux seins des conseils, des commissions et du comité de médiation central, à ce que les droits de tous les étudiants mobilisés ou non, soient respectés. Mais comme l'université continue de tourner, vos élus ont eu aussi du travail pour préparer l'année prochaine. Début avril, les

discussions ont porté, entre autres, sur la création d'une bi-licence avec Sciences Po tandis que le 19 mai, juste avant le Congrès, se réunissait un CEVU pour discuter des diplômes d'université, des bi-licences à venir. Au prochain CA, il faudra discuter de l'intégration à un PRES. Encore de beaux débats en perspective !

Côté UFR, vos élus se sont également réunis afin d'appréhender le problème du moment sous un angle de vue autre. C'est en effet le travail des UFR de faire appliquer au mieux les décisions prises dans les hautes instances. Les problèmes spécifiques aux différentes filières ont été compilés afin que chaque cendrillon enfle sa propre pantoufle de vair. Les déséquilibres entre sites quant à la quantité de cours donnée entraînant des disparités entre les étudiants des trois années de licence (notamment en Lettres, Philosophie, Histoire ou Géographie) ne devront pas entraver l'application égalitaire des décisions du congrès et de la commission centrale de médiation. Si cer-

dû ?

La dernière inquiétude porte sur la politique muséale associée à cette réforme. On peut supposer que les expositions futures ne seront plus pensées pour attirer un nombre grandissant de « jeunes » et cibleront d'avantage les publics payant. Pourtant, pour faire de la publicité le 4 avril, on a ciblé le jeune de la génération zapping. Au cours de cette « grande fête populaire » ont été organisés des Speed dating (2mn, quand on va vite on ne dit rien d'inutile) ou des parcours comme Ça craint sur le fascisme (le jeune a son dialecte que la langue française ignore). Jusqu'à preuve du contraire, prendre les gens pour des débiles n'a jamais donné à une politique une allure sociale. Sans oublier que les professeurs profitent dorénavant de la gratuité, mais seulement s'ils n'enseignent pas dans un lycée agricole ! Mais arrêtons là le pessimisme... Depuis l'avènement du Sieur Sarkozy, la culture Jean-Marie Bigard est enfin à la portée de tous !

Charlotte COSSON

débats et une conférence ont structuré une journée bien remplie et ouvert la voie aux conférences et débats qui se sont succédés les semaines suivantes.

C'est le 25 mars, après des semaines de fermeture, que Malesherbes a fait son « Printemps. » Après une grande AG, chacun a pu profiter du buffet avant une projection de film, des tables rondes, une exposition photos et une revue de presse européenne. Les étudiants ont pu terminer la journée en musique avec un concert.

Les « Mercredis de Michelet » ont accueilli plusieurs artistes contemporains, et des films militants ont été projetés afin d'éclairer et aider le mouvement actuel à se construire. L'INRAP est aussi venu exposer les réformes qui le menacent.

Last but not least, en Sorbonne même, et malgré les contraintes locales, le mouvement a su prendre une tournure festive. La « Sorbonne Foraine », malgré les déboires qu'elle a subis, a réussi à rassem-

bler étudiants, enseignants et BIATOSS sur la place de la Sorbonne pour des concerts, des réunions d'informations, des cours alternatifs... En dehors de cet événement, de nombreux débats ont également eu lieu, ainsi que deux « banquets de la communauté universitaire » dans la Cour d'honneur.

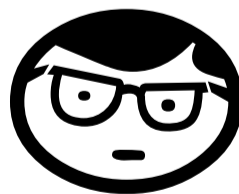
Ainsi, la mobilisation s'est nourrie des fêtes autant que les fêtes se sont nourries de la mobilisation. Par leur dynamisme et leur créativité, les mobilisés ont pu donner un aspect plus chaleureux, plus attractif au mouvement et créer une ambiance de débats et d'échanges qui l'ont enrichi. On peut rêver à des festivités encore plus grandioses à la Sorbonne, à l'image de la Nuit des Universités de Paris VII qui a vu toutes les facs se rassembler dans une ambiance musicale et joyeuse. Mais d'abord il faudra gagner un autre combat : reprendre notre Université au Rectorat!

Chloé PETIT

tains cours ne sont pas « valides », ils n'auront pas pour autant manqué d'être formateurs ! En Histoire de l'art et Archéologie, le dialogue semble être propice aux résolutions de problèmes, une constante qui n'est pas la même en Histoire. Le cas « à part » de l'UFR de LEA a bien été noté : la date des examens sera normalement avancée.

La plus grande bataille de vos élus sera certainement de faire respecter l'impossibilité de soumettre les cours « en plein air » et sur internet à examen - comme l'a voté l'UFR d'études germaniques - mais surtout de faire entendre raison à l'UFR assurément autiste de Paris IV, celle de Géographie, qui se complait dans des conseils restreints, sans en informer les étudiants.

La rédaction



# Zone d'info

## La Commission FSDIE "guide sociale"

La branche aide sociale du Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE), financée par chacun de nous à hauteur de 13€ par an, est un fond d'urgence d'aide aux étudiants. Depuis mai dernier, son budget a été doublé à l'initiative du Vice-président étudiant de notre université, membre de l'AGEPS. Le but est de permettre à plus d'étudiants en difficulté de bénéficier d'un petit coup de pouce en cette période de crise, notamment les étudiants qui n'ont pu, pour diverses raisons, obtenir d'aide de la part du CROUS de Paris.

Nouveauté aussi cette année, que nous avons pu obtenir grâce au doublement du budget: les étudiants boursiers qui ont passé les concours de l'Agreg ou du CAPES peuvent demander à se faire rembourser, par le biais de ce fond, les frais de

déplacement qu'ils vont devoir déboursier pour se rendre aux épreuves orales.

Des élus étudiants des conseils centraux de l'université font partie de cette commission, en compagnie de personnels du CROUS, de la responsable de l'aide sociale sur Paris IV, de la responsable du pôle de la vie de l'étudiant et de la professeur déléguée à la pédagogie et à la scolarité.

Jusqu'à présent, seuls 4 000 euros ont été utilisés sur une somme totale de 28 000 euros pour l'année 2009. Si vous ressentez le besoin d'une aide, n'hésitez donc pas à déposer votre dossier au bureau de l'aide sociale de Paris IV : Contact.bourses@paris-sorbonne.fr  
01-40-46-25-74  
01-40-46-25-87

Le syndicat indépendant de Paris IV  
**ageps**  
01 45 86 81 24  
www.ageps.org  
contact@ageps.org

Première organisation étudiante de Paris IV, l'AGEPS dispose de nombreux élus dans les différents conseils d'UFR et, jusqu'à aujourd'hui, de 5 élus dans les conseils centraux de Paris IV. En tant qu'étudiants, nous travaillons chaque jour à ce que notre voix à tous soit prise en compte dans la gestion de la fac. Rejoignez-nous!

**Nos locaux:**  
SORBONNE: salle F646, escalier, P deuxième étage, à côté du service des bourses  
MALESHERBES: salle 113, premier étage  
CLIGNANCOURT: salle 303, RDC, à gauche en sortant des amphis  
MICHELET: dans le hall à gauche  
**Le Sorbonnard Déchainé:**  
Directeur de publication: Julien AUVERT, Rédactrice en chef: Marie-Madeleine BEKO, Comité de rédaction de ce numéro: Claire AMIOT, Alice BENSO, Ariane BUISSON, Charlotte COSSON, Paul JALAT, Julien KIEN, Raphaëlle JAMET, Maxime LONLAS, Mathilde MEREAU, Chloé PETIT, Pauline QUIN, Simon VACHERON Dessins: Julien AUVERT, Maquette: Xavier HENRY  
**Avec le soutien du FSDIE de Paris IV**